

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le 06 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2021

Date affichage : 07 juillet 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19                      Présents : 17                      Votants : 17                      Pour : 17

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

**Etaient excusés** : Claire RAMBEAU-LEGER et Nathalie CHATEFAU

**Monsieur Claude NEREAU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.**

**OBJET** :                      **Projet d'aménagement du château et de son enceinte**  
   **« Confortement du talus et l'aménagement d'un espace scénique au pied du talus de la tour**  
   **maîtresse du château » (Mission études)**  
   **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite réaliser l'aménagement permanent aux abords immédiats de la forteresse inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques par arrêté du 23 juillet 2004. Cet aménagement permet de procéder au confortement du talus servant de socle à la tour maîtresse dont une partie s'est effondrée le 07 janvier 1982. Un aménagement scénique avec un socle en « dur » serait prévu pour les festivités mettant en valeur le château et son histoire.

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la proposition de la mission de l'Atelier Rémi POTTIER ((architecte du patrimoine) avec le forfait de rémunération de la mission.

Cette mission est évaluée à 20 125,00€ HT. La commune pourrait bénéficier d'un soutien financier de la part du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet de confortement du talus et l'aménagement d'un espace scénique au pied de la tour maîtresse du château,
- **VALIDE** la mission études par l'Atelier Rémi Pottier d'un montant de 20 125,00€ HT,
- **VALIDE** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime concernant la mission étude de ce projet,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire d'effectuer les formalités et signatures relatives à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au Registre les membres présents  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Julien MOUCHEBOEUF

